

REPUBLIQUE FRANCAISE



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Var**

Direction

Numéro : **003911**

Arrêté fixant la composition du
Conseil d'Administration du Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Var

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU S.D.I.S**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté préfectoral en date du 16 mai 2014 portant organisation des élections pour le renouvellement des représentants de communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Var,

VU le procès-verbal de la Commission de Recensement des votes en date du 29 septembre 2020, relatif à l'élection des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au sein du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var,

VU le procès-verbal de la Commission de recensement des votes du 29 septembre 2020 relatif à l'élection des représentants des Sapeurs-Pompiers et des fonctionnaires n'ayant pas la qualité de Sapeurs-Pompiers Professionnels à la Commission Administrative Paritaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var,

VU la délibération n°A6 du Conseil Départemental du Var en date du 17 avril 2015 relative à l'élection des représentants du Département au Conseil d'Administration du SDIS du Var,

Vu l'arrêté n° **AR 2020-1312** en date du 19 octobre 2020 de Monsieur le Président du Conseil Départemental portant désignation de Monsieur Dominique LAIN, membre du CASDIS, en tant que Président de celui-ci ;

VU la délibération n°20-70 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 19 octobre 2020 relative à l'élection des membres du bureau du Conseil d'Administration du SDIS du Var,

VU l'arrêté n° 003710 du 11 octobre 2018 fixant la composition du Conseil d'Administration du SDIS du Var,

ARRETE

Article 1 : Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var est modifié comme suit :

PRESIDENT

M. Dominique LAIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Caroline DEPALLENS – 1^{ère} vice-présidente

M. Jean-Pierre VERAN – 2^{ème} vice-président

M. Jean-Bernard MIGLIOLI – 3^{ème} vice-président

LE BUREAU

M. Dominique LAIN – Président

Mme Caroline DEPALLENS – 1^{ère} vice-présidente

M. Jean-Pierre VERAN – 2^{ème} vice-président

M. Jean-Bernard MIGLIOLI – 3^{ème} vice-président

M. Philippe BARTHELEMY – Administrateur

LES MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX DELIBERATIVE**Les représentants des E.P.C.I****TITULAIRES**

M. Emilien LEONI
M. Paul BOUDOUBE
M. Bernard CHILINI
M. Jean-Pierre VERAN
M. Philippe BARTHELEMY
M. Thomas DOMBRY
M. François DE CANSON
M. Fernand BRUN
M. André GARRON
M. Hervé PHILIBERT
M. Roland BALBIS
M. René UGO

SUPPLEANTS

M. Guy LEBERRE
M. Jean CAYRON
Mme Liliane BOYER
M. Didier BREMOND
M. René CASTELL
M. Laurent GIUBERGIA
M. Patrick MARTINELLI
M. Jean-Michel DRAGONE
M. Philippe LAURERI
M. François VOLPI
M. Patrick VINCENTELLI
M. Jean-Yves HUET

Les représentants du Conseil Départemental**TITULAIRES**

M. Dominique LAIN
Mme Françoise DUMONT
Mme Caroline DEPALLENS
M. Thierry ALBERTINI
Mme Hélène AUDIBERT
M. Michel BONNUS
M. Alain BENEDETTO
M. François CAVALLIER
Mme Manon FORTIAS
M. Jean-Bernard MIGLIOLI
M. Louis REYNIER
M. Claude PIANETTI
Mme Andrée SAMAT
M. Damien GUTTIEREZ

SUPPLEANTS

Mme Laetitia QUILICI
Mme Nathalie BICAIS
Mme Véronique BACCINO
M. Jean-Guy DI GIORGIO
M. Joseph MULE
Mme Chantal LASSOUTANIE
M. Francis ROUX
Mme Françoise LEGRAIEN
Mme Valérie MONDONE
Mme Nathalie PEREZ-LEROUX
Mme Valérie RIALLAND
Mme Séverine VINCENDEAU
Mme Marie RUCINSKI-BECKER
Mme Virginie SANCHEZ

LES MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE**Le DDSIS**

Colonel hors classe Éric GROHIN
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

Le médecin-chef du SSSM

- Médecin de classe exceptionnelle Patrice MONDOT
 Médecin-Chef Départemental des Services d'Incendie et de Secours

Les représentants des Sapeurs-Pompiers**TITULAIRES**

Capitaine Ollivier LAMARQUE
 Sergent-chef Guillaume CIVRAY
 Capitaine Hervé PENAUD
 Adjudant-chef Jean-Pierre MELI
 M. Bruno HYVERNAT

SUPPLEANTS

Capitaine Frédéric IORI
 Sergent-chef François DE LA OSA
 Lieutenant Jean BELLANTONI
 Adjudant Emilien PONS
 M. Jean-Paul LIMASSET

Le Président de l'Union Départementale du Var

- Lieutenant Jean-Luc DECITRE

MEMBRES EXTERIEURS AU SDIS SIEGEANT DE DROIT AU CASDIS

- M. Le Préfet du Var ou son représentant
 - Le comptable de l'établissement

Article 2 : L'arrêté n°003710 du 11 octobre 2018 est abrogé.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var.

Fait à Draguignan, le27 OCT. 2020.



Le Président du Conseil d'Administration,

[Signature]
 Dominique LAIN

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr.